

## ■ MUSÉES > FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES \_\_\_\_\_

### **Du neuf dans la politique tarifaire des musées**

La commission Culture du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé lundi soir un projet de décret qui impose une série de mesures aux musées reconnus et subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, notamment en matière de politique tarifaire. Le texte a pour effet de supprimer la gratuité pour les publics scolaires. Selon la ministre Greoli, cette gratuité ne valait en effet que dans 13 des 75 musées reconnus seulement, et le mercredi uniquement. Cette gratuité sera donc supprimée, mais l'ensemble des musées devront offrir des tarifs adaptés. Ceux-ci devront être appliqués non seulement aux écoles, mais aussi aux publics socialement défavorisés, aux personnes handicapées, aux moins de 26 ans et aux seniors. Le nouveau décret maintient en revanche la gratuité d'entrée pour tous chaque premier dimanche du mois dans les musées. La mesure ne vaudra toutefois que pour les personnes résidant en Belgique.